



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Diekirch, le 13 septembre 2018

Administration des ponts et chaussées

Réf. : JR/SK * SRDV
À rappeler dans toutes correspondances!

Administration Communale de la
Ville de Diekirch
27 Avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
c/o M. Serge HAAGEN

Concerne: Avis concernant le projet PAP Cité Militaire à Diekirch en ce qui concerne la permission de voirie y afférente.

Objet : PAP Cité Militaire (PAP introduit par SNHBM)

Monsieur,

Considérant que le site renfermant quelques 180 unités de logements reçoit uniquement un accès carrossable vers un garage collectif unique. Aucune voirie transversale n'est prévue. Les aménagements se réalisent en zone piétonnière avec possibilité de livraison. L'accès unique pour ces livraisons se fera par la rue Alexis Heck N17A. L'entrée carrossable devra être confectionnée de façon à accuser une pente maximale de +/- 3 % ; les courbes de girations sont à dimensionner suivant le camion poubelle à trois essieux.

Les autres accès piétonniers ouvert à la route nationale sont à munir de pilotis. Une sortie unique peut être accordée pour le bâtiment en retrait.

La sortie de tous les camions de livraisons se fera par la rue Clairefontaine N17. Notons que les chemins piétonniers devront accuser au moins 1,5 mètre de largeur. L'aménagement d'arbres est à prévoir à 6 mètres de distance des arbres d'alignement existants. Le projet doit être élaboré en collaboration avec le redressement de la rue Clairefontaine, le chantier élaboré communément par la DVD et la ville de Diekirch.

Les magasins ne devront pas recevoir des publicités lumineuses irritantes les usagers de la route.

Quant aux évacuations des eaux ainsi que les raccords des autres infrastructures souterraines, la permission de voirie se prononcera sur la rue Alexis Heck (N17A), rue Clairefontaine (N17), ainsi que la piste cyclable PC16 longent la Sûre.

Service régional de Diekirch/Vianden

Adresse bureaux

1, rue de Stavelot

L-9280 Diekirch

Tél.: +352 2846 - 3300

Fax: +352 262 563 - 3300

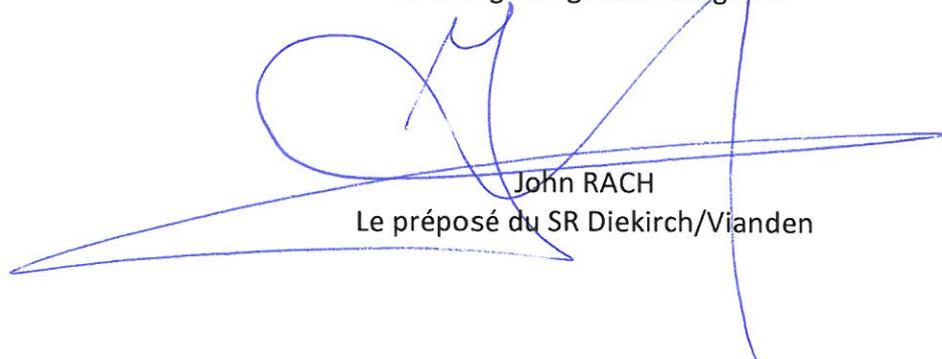
srdrv@pch.etat.lu

www.pch.public.lu

Lors de la phase chantier tout déchargement doit se faire à l'intérieur du périmètre du PAP.

Par suite, j'avise positivement le PAP en ce qui concerne les accès ainsi que la sécurité quant aux accès projetés.

Le chargé de gestion dirigeant

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

John RACH

Le préposé du SR Diekirch/Vianden